

vendiquent une forme d'habiter l'espace public considéré comme un « chez soi » légitime. Pour les riverains cette forme d'habiter l'espace public est illégitime et non reconnue. Elle s'oppose à l'idéal résidentiel centré sur l'habitat individuel dans lequel l'espace public devient une extension du « chez soi » et doit être investi, sécurisé et proprement entretenu de la même manière.

Les riverains perçoivent ces populations marginalisées comme une gêne au mode de vie résidentiel, un trouble à la sécurité, à la tranquillité et à l'ordre public. Leur discours s'articule alors autour de l'immoralité supposée des personnes marginales, leur saleté, leur présence et leur comportement incompatibles avec la vocation familiale du quartier et d'un argumentaire utilitariste, par exemple que la vente de stupéfiants en rue attirerait de facto les toxicomanes. En cela les revendications et les arguments des riverains rejoignent les préoccupations des pouvoirs publics et y trouvent généralement un appui à leur volonté de « nettoyer » leur quartier des indésirables. Il y a donc un conflit très clair de représentations et de modes de vie entre la notion d'habiter des personnes marginalisées et celle d'habitat des riverains.

Afin de faire valoir leur point de vue, les riverains s'organisent en association, comité ou conseil de quartier et pratiquent un lobbying politique efficace en occupant l'espace médiatique, en monopolisant les instances participatives et en se positionnant comme seul interlocuteur légitime des pouvoirs publics. Dans ces différentes instances se jouent alors des rapports de pouvoir rendant inaudibles les voix dissonantes comme celles des travailleurs sociaux, au détriment du point de vue des personnes marginalisées absentes des débats bien qu'elles en soient le sujet principal. A travers le discours des riverains, se diffusent des valeurs résidentielles qui sont aussi celles qui imprègnent la classe moyenne et qui vont s'imposer à l'espace public comme les seules normes légitimes et aboutir à une « domestication résidentielle » des espaces publics.

Les associations de riverains organisent la reconquête de l'espace public en l'occupant par l'embellissement, par des événements ou des animations « familiales », par exemple fêtes de quartier ou pique-niques des voisins qui vont repousser les personnes marginales hors des lieux qu'elles occupaient, parc, place, rue ou parking, et donc marginaliser davantage les personnes déjà marginalisées. Ces populations réagissent à cette pression de plusieurs manières. Certaines personnes vont éviter les espaces publics qu'elles occupaient jusque-là car elles ne s'y sentent plus à leur place. Elles se dispersent et perdent alors ce lieu qu'elles considéraient comme un « chez soi » et sa fonction de lien social. D'autres vont développer des stratégies d'invisibilité, changeant leurs horaires de présence par exemple ou effaçant les stigmates extérieurs de la marginalité. En adoptant un profil « résidentiel », la « tête du type qui va dans le parc », les personnes marginalisées intègrent les normes résidentielles et s'y conforment; condition *sine qua non* pour continuer à accéder à l'espace public.

Antonin Margier démontre comment les populations marginalisées et les riverains s'approprient différemment les espaces publics et comment ces appropriations sont vectrices de conflits, de restriction d'accès voire d'exclusion de l'espace public pour certaines catégories de citoyens. Sa recherche incite à une réflexion sur le partage de l'espace public, sur la cohabitation entre populations se référant à des normes différentes mais aussi sur la construction d'une identité de lieu qui pourrait être partagée par tous les habitants. ■

## Liaison Antiprohibi démocratique en m

25 ans de Liaison Antiprohibi  
donne la parole à cette asso

Le 9 octobre dernier, *Liaison*  
Un quart de siècle d'existenc  
dans les grands pour propose  
Ce jour-là a soufflé un parfume  
présents. Un lieu situé au 66  
Tant pour son architecture in  
typiquement bruxellois, que  
depuis le mois de septembre

Mais au-delà de l'aspect festif, la soirée d'anniversaire a aussi été l'occasion de nous plonger dans l'histoire de Liaison Antiprohibitionniste, de revenir sur sa particularité dans le paysage bruxellois de la promotion de la santé, sur son rôle et sur ses ambitions. Car, depuis 1990 il existe dans notre capitale une asbl subventionnée dont la raison sociale est la critique des politiques prohibitionnistes menées contre certaines substances stupéfiantes. De prime abord cela peut surprendre mais aussi paraître innovant, tout à l'honneur des Ministres soutenant une association militante suggérant une autre approche des drogues et prônant la régulation du commerce des drogues aujourd'hui illicites. Depuis l'époque du premier subside obtenu, en 1991, les choses ont évolué positivement dans l'environnement de l'usage de drogues. Aujourd'hui, nos arguments rassemblent davantage qu'ils ne divisent.

Il y a un enjeu fondamental de démocratie. En soutenant notre projet, les pouvoirs publics consacrent le principe de la liberté d'expression dans sa capacité à entretenir le débat d'idées, pour éviter de s'ériger en modèle figé, sans volonté de progrès. C'est en ce sens qu'il faut comprendre

# Antiprohibitionniste : 25 ans au service du débat sur la matière de drogues

Antiprohibitionniste, cela se fête et se fait connaître ! Le CBPS  
l'association qu'elle soutient depuis de nombreuses années.

*Antiprohibitionniste a célébré son 25<sup>e</sup> anniversaire.*

*Elle méritait bien que l'on mette les petits plats  
sur la table pour offrir au public un programme culturel varié.*

*Un espace de liberté dans la fabuleuse Quincaillerie des Temps  
Modernes de la rue du Viaduc, à visiter absolument.*

*Un lieu intérieure, une ancienne quincaillerie et ses ateliers*

*qui favorisent pour la dynamique citoyenne propagée dans cet endroit  
par le collectif « les acteurs des temps présents ».*

comment une association comme la nôtre  
subsiste depuis 25 ans.

## Quand tout a commencé

Tout a débuté en 1989 à l'occasion des  
élections régionales du mois d'octobre.  
Des personnalités, préoccupées par le  
sort réservé aux usagers de drogues,  
présentent à Bruxelles une liste Antipro-  
hibitionniste. Elle obtiendra un score mo-  
deste mais suffisamment significatif pour  
motiver les troupes à entreprendre, sous  
une autre forme, un travail de sensibilisa-  
tion aux arguments consistant à mettre  
en cause l'efficacité de la prohibition. Ils  
créent Liaison Antiprohibitionniste asbl  
et dans la foulée obtiennent un finance-  
ment à titre d'initiative. Le travail peut  
commencer.

A l'époque, l'association est à l'avant-gar-  
de du constat d'échec de la prohibition.  
Liaison Antiprohibitionniste compte alors  
parmi ses membres des avocats, des mé-  
decins, des sociologues, des professeurs  
d'universités et des usagers de drogues.

De leurs pratiques ou de leurs vécus, ils  
considèrent la répression menée à l'égard  
de certaines substances comme particu-  
lièrement délétère en termes de promo-  
tion de la santé. Ils mettent en évidence  
les effets contre-productifs de cette poli-  
tique sur le plan sanitaire, de la justice, de  
la criminalité, de l'économie... « La prohi-  
bition maximalise les risques » est déjà le  
slogan qui anime la réflexion du groupe. Il  
l'est encore aujourd'hui.

Au fil des ans, Liaison Antiprohibition-  
niste s'est institutionnalisée, délais-  
sant parfois la mobilisation citoyenne.  
Comme celle de la manifestation de  
1996 en faveur de la légalisation du can-  
nabis ou celle de la place de la Monnaie  
en 2003. Mais elle s'est diversifiée pour  
proposer des missions complémentai-  
res de promotion de la santé. Venons-y.

## Les missions de l'association

La première mission de l'association  
consiste à promouvoir les alternatives  
possibles à l'interdit pénal et l'information  
sur les politiques des drogues en publiant

des articles et en participant au débat pu-  
blic, à des groupes de travail et des com-  
missions... Ensuite vient l'éducation ou la  
formation. Il s'agit d'entreprendre pour  
et avec le public des initiatives du type  
journées d'étude, conférences, débats,  
séminaires. Elles sont destinées à analy-  
ser les enjeux propres à l'évolution des  
usages de drogues, à interroger les prati-  
ques qui les concernent. Enfin, il y a notre  
action dans le domaine de la Réduction  
des risques. Liaison Antiprohibitionniste  
donne une information juridique propre  
aux infractions à la loi sur les stupéfiants.  
Elle permet par la connaissance du cadre  
légal de mieux cerner les risques de pour-  
suites auxquels s'exposent les usagers de  
drogues et leur entourage parfois. Mais  
au-delà de cet aspect pratique, la perma-  
nence juridique permet d'entreprendre  
un dialogue de prévention.

Nous nous adressons aux professionnels  
de la santé, à la société civile, à toute  
personne concernée directement ou indi-  
rectement par l'usage de drogues. Nous  
nous positionnons comme un agitateur  
de la pensée, un empêqueur de tourner en  
rond. Notre approche de la politique des  
drogues est pluridisciplinaire, militante  
sans être partisane. La raison sociale de  
l'asbl est si singulière dans le paysage as-  
sociatif qu'elle a permis, pour les raisons  
évoquées, d'occuper une place de choix  
dans le champ de la promotion de la san-  
té relative à l'usage de drogues. Liaison  
Antiprohibitionniste, en 25 années d'exis-  
tence, a contribué à faire prendre consi-  
cience de l'influence des politiques  
" drogues " sur les pratiques des profes-  
sionnels de la santé et sur leur public.

Liaison Antiprohibitionniste est un acteur  
clef de la promotion de la santé ouvert à  
toute collaboration. Il n'est pas nécessaire  
d'être convaincu par notre proposition de  
réguler le commerce des drogues illicites  
pour nous consulter. Toutefois, si notre  
modèle d'alternative à la prohibition vous  
sied, sachez qu'il est possible d'adhérer à  
notre projet en devenant membre. ■

Bruno Valkeneers